

CSAL-FS du 12/11/2024

Compte-rendu

● *Approbation du procès-verbal de la Formation Spécialisée du 17/09/2024 (pour avis)*

Un procès verbal (PV) doit refléter avec précision les débats et propos tenus lors d'une instance. Le PV proposé au vote n'est pas fidèle à la séance du 17/09/2024. En effet, il comporte des propos jamais tenus lors du CSAL-FS. Pour cette raison, vos représentants CGT FP 34 ont voté contre ce PV.

● *Budget formation 2024 (pour avis)*

Le budget alloué aux formations en matière de prévention pour l'année 2024, s'élève à **37 184 €**. Au 30/10/2024, le montant engagé est de **45 225,18 €**. Un abondement du budget local au budget formation a été voté lors de la dernière FS du 17/09/2024 pour permettre la tenue de formations au dernier trimestre 2024. Le budget formation est donc **soldé**.

Pour 2025, nous avons demandé un devis pour un nouveau stage canin avec des exercices pratiques (présence de chiens).

● *Budget local 2024 (pour avis)*

Pour 2024, le budget local de la Formation Spécialisée (FS) s'élève à **129 501 €**. Il a été **soldé** lors de cette FS, dernière de l'année. Ci-dessous les dépenses validées par la FS :

Sites	Nature de la dépense
Tous les sites	Habillage et protections compteurs Linky
	psychologue du travail
	Abondement aménagements de poste
CDC	Remplacement éclairage plateau 2
Lunel	Coupures d'urgence
	Pose d'une ouverture d'urgence sur la grille extérieure
Sète et Montmorency	Vérifications générales périodiques appareils et accessoires de levage
Mosson	Peinture et pochoir pour signalétique piétons sous sol garage

Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter :

cgt.ddfip34@dgfip.finances.gouv.fr • <https://34.cgtfinancespubliques.fr> • page facebook : CGT Finances Publiques 34

Des devis ont été écartés par faute de budget. Nous les étudierons en 2025. De plus, nous avons d'ores et déjà validé pour 2025 :

- l'abondement de l'enveloppe d'aménagement de poste à hauteur de 23 000 €,
- la reconduction de la convention avec le psychologue du travail.

Bilan de l'exercice 2024 :

Vos représentants CGT FP 34 en FS ont été vigilants sur les natures et les montants des dépenses engagées. Nous n'avons pas hésité à voter contre une dépense, y compris lorsque les autres OS votaient pour. Tous nos votes vous ont été expliqués sur nos comptes rendus.

C'est grâce au suivi et la persévérance de vos représentants CGT que les opérations ciblées en visites FS en 2023/2024 ont pu être toutes réalisées.

Nous poursuivrons bien sûr ces visites en 2025.

● **Présentation du DUERP 2024 et du Plan Annuel de Prévention (PAP) 2024 (pour avis)**

Nous avons étudié le DUERP lors d'un groupe de travail. À l'issue, l'administration nous a proposé son plan annuel de prévention. Bien qu'il nous semble ambitieux, nous avons voté pour ce plan. Cependant, nous restons vigilants sur sa mise en œuvre.

● **Registre SST (pour information)**

La Direction indique que toutes les observations saisies au 11/10/2024 sur le registre SST ont été traitées et une solution a été apportée ou est en cours de réalisation.

Vous êtes nombreux à pointer du doigt le manque d'hygiène des **fontaines à eau**. Ces dernières ne sont pas reliées au réseau d'évacuation. Nous vous rappelons donc de ne pas vider vos restes de boissons dans la fontaine. Une communication va être mise en place.

En parallèle, il a été demandé à l'administration de négocier avec les sociétés de nettoyage une prestation supplémentaire. L'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST) met en garde sur la procédure de nettoyage des fontaines.

● **Fiches de signalement (pour information)**

À la date du 15 octobre 2024, **37 signalements** ont été effectués, 25 ont été comptabilisés en 2023 à cette même période, **soit une augmentation de 48 %**. Ce chiffre de 37 signalements est même supérieur à celui du 31 décembre 2023, 36 signalements avaient été recensés.

La trésorerie Hérault Amendes et les SIP restent les services recensant le plus de signalements.

La Direction nous indique que les insultes et menaces font systématiquement l'objet d'une lettre de soutien à l'agent signé par le Directeur et d'un courrier de mise en garde de l'utilisateur par le Directeur RH. En fonction de la gravité, cela peut aller jusqu'à un signalement au procureur de la république (article 40 du Code de Procédure Pénale).

Deux agressions avec menace de mort ont été signalées depuis septembre. Sur ces deux situations, les agents de sécurité n'ont pas voulu spontanément témoigner.

Nous demandons à l'administration d'intervenir auprès des sociétés de sécurité afin que :

- les agents de sécurité interviennent dès que le ton monte,
- les agents de sécurité témoignent systématiquement.

La CGT vous encourage à signaler et nous informer de toute agression venant d'un usager ou d'un collègue.

Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter :

cgt.ddfip34@dgfip.finances.gouv.fr • <https://34.cgtfinancespubliques.fr> • page facebook : CGT Finances Publiques 34

● **Accidents de services (pour information)**

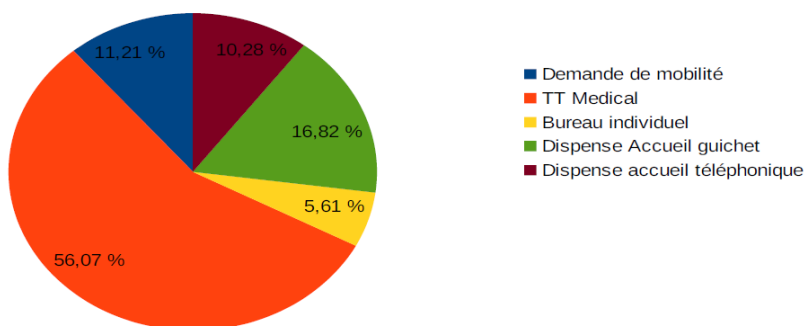
20 accidents de service/trajet ont été comptabilisés au 15 octobre 2024, soit 3 de moins que l'an dernier à la même période.

Les chutes, le plus souvent lors de trajets plutôt que dans le service, sont la cause principale des accidents.

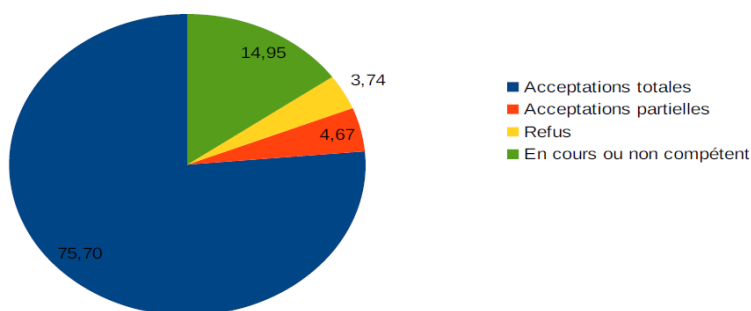
● **Refus partiel ou total d'aménagement de poste (pour information)**

Le médecin de prévention est chargé de formuler des préconisations en termes d'aménagement du poste de travail.

Répartition des aménagements fonctionnels de postes préconisés au 15/10/24



Répartition des suites données par l'Administration aux aménagements fonctionnels de poste au 15/10/24



● **Rapports exercices d'évacuations (pour information)**

Depuis la dernière FS du 17/09, 2 exercices d'évacuations de sites ont été effectués : Béziers Verdier, Millénaire.

Les rapports sont alarmants : temps d'évacuation trop long, agents ne prenant pas au sérieux l'exercice (allant chercher un café pendant l'exercice notamment).

De plus, malgré un dégagement de fumée très important, les détecteurs n'ont pas déclenché la sonnerie. Le responsable a donc appuyé sur un déclencheur manuel. La Direction nous a informé de la résolution du problème technique.

Une communication doit être faite aux agents afin de les informer sur les procédures à suivre en cas d'alerte incendie. Ces informations seront aussi disponibles sur Ulysse 34.

Vos représentants CGT FP 34 vous appellent à respecter les procédures d'évacuation de façon sérieuse et responsable. Partez du principe qu'elles sont systématiquement réelles et vitales pour toutes et tous.

Ci-après, le lien vidéo d'un incendie. Dans cette vidéo, nous pouvons observer la vitesse de propagation du feu. <https://www.dailymotion.com/video/x31vto> (à voir sur votre smartphone ou depuis votre domicile).

Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter :

cgt.ddfip34@dgfip.finances.gouv.fr • <https://34.cgtfinancespubliques.fr> • page facebook : CGT Finances Publiques 34

● Résultats du questionnaire relatif aux casques audio (pour information)

À la demande des représentants du personnel lors de la formation spécialisée du CSAL du 02/05/2024, la Direction a invité en juillet 2024 l'ensemble des agents à un sondage NOVAE sur le recours aux casques téléphoniques.

Sur les 679 réponses, 121 agents ont indiqué qu'ils disposaient d'un casque. Parmi les agents disposant d'un casque, 12 ont déclaré ne pas ou peu l'utiliser, essentiellement pour des problèmes techniques ou de qualité.

73 collègues ont répondu qu'ils ne disposaient pas d'un casque mais qu'ils souhaiteraient en avoir un, les motivations sont assez variables, avec cependant quelques critères revenant principalement :

- usage pratique : libérer les mains du combiné pour faciliter la prise de notes/ recherches dans les applicatifs (27 réponses),
- pouvoir « s'isoler du bruit », « écouter de la musique pendant les réunions et les tâches répétitives », « suivre les e-formation » (15 réponses),
- participation à des pools téléphoniques (7 réponses)
- car handicap auditif (4 réponses).

Voici la réponse de la Direction :

Selon la motivation de la demande, il ne s'agit donc pas nécessairement de casques de même nature et de même coût.

Pour les collègues bénéficiant d'une RQTH et ayant exprimé un besoin d'équipement spécifique lors de cette enquête, leurs demandes ont été transmises au correspondant handicap pour prise en charge.

Quand il s'agit de pouvoir s'isoler du bruit notamment pour suivre une e-formation sur son poste, une dotation de quelques casques audios par site peut être envisagée, après recensement de ce qu'il existe déjà dans les services.

Sinon, pour les casques téléphoniques, compte tenu du coût des casques téléphoniques professionnels du type de ceux mis à disposition des Centres de contacts, leur acquisition a du sens pour les collègues qui en ont un usage intensif. L'acquisition de ce type de casques semble donc devoir être réalisé en priorité pour les services mettant en place des pools téléphoniques.

● PNF 2024 e-formation obligatoire « prévenir et gérer les incivilités et agressions » (pour information)

La Délégation interministérielle à la transformation publique (DITP) a conçu une e-formation au profit de toutes les administrations participant au programme Services Publics +.

Cette e-formation, qui s'inscrit dans le plan d'actions pour la sécurité des agents de la DGFIP, aborde, au sein d'un socle commun, **les fondamentaux de la prévention et de la gestion des incivilités**. Elle est déclinée en deux modules, l'un pour les agents et l'autre pour les encadrants. *Elle constitue une e-formation obligatoire pour l'ensemble des agents.*

Elle est longue et nécessite une demi-journée. Nous vous conseillons vivement de la poser sur SIRHIUS afin qu'elle soit réalisée dans de bonne condition.

Pour la CGT FP 34, les incivilités sont en grande majorité une conséquence des réformes et de la casse du service public. Cette e-formation n'est donc qu'un pansement sur une jambe de bois. Nous revendiquons un service public de proximité et de qualité, seul moyen d'apaiser les contribuables et d'améliorer les conditions de travail des agents.

Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter :

cgt.ddfip34@dgfip.finances.gouv.fr • <https://34.cgtfinancespubliques.fr> • page facebook : CGT Finances Publiques 34

● **Questions diverses de vos représentants CGT FP 34**

- Centre de formation Aguesseau :

Nous avons demandé où en était la recherche de nouveaux locaux. L'administration a commencé ses recherches. Elle s'est fixé des critères d'accueil, d'accessibilité etc.
En parallèle, elle va aussi réparer les différentes fuites.
Pour rappel, le bail expire le 31/12/2026.

- Désamiantage et sécurisation du site Béziers Verdier, portail motorisé et clôture Millénaire :

Pour rappel, la CGT FP 34 avait interpellé la Direction sur ces trois points. Des demandes de financement avaient été déposées par cette dernière à la Direction Générale.

La Direction est toujours en attente de la réponse.

- Clôture de l'Insee :

Les travaux vont enfin démarrer en décembre 2024.

- Mail ASA don de sang/ plasma/ plaquette et frais de déplacement :

Nous avons interpellé la Direction, puis quelque temps après, le Directeur Général Adjoint (DGA) sur le refus d'une demi-journée d'autorisation d'absence posé par un agent pour un don de plasma.

En réponse, la Direction a envoyé un mail « tous agents » campant sur ses positions.

Pour la CGT FP 34, **cette position est inadmissible sur un sujet qui touche la santé publique**. La volonté d'économie budgétaire déshumanise encore plus l'administration.

De plus, **nous sommes révoltés par la suspicion systématique à l'égard de ses agents**. Nous avons demandé l'intervention du syndicat national.

Concernant les frais de déplacement, la CGT FP34 avait porté au DGA et au Directeur local les différents problèmes liés à leurs remboursements. Il n'est pas acceptable qu'un agent ne soit pas remboursé de certains frais lorsqu'il se déplace dans le cadre professionnel (réunion, stage, concours...).

Enfin, nous sommes réintervenues sur le refus de remboursement de frais de repas à des agents convoqués à une session de formation à GRABELS et qui finalement s'est tenue au dernier moment à Montpellier.

Nous attendons des réponses concrètes. Nous ne lâcherons rien !!!

Nous réitérons notre demande que tous les dossiers des agents soient traités avec bienveillance. Cette bienveillance que l'on nous demande d'avoir à l'égard d'erreur que peut commettre l'administration.

- Intervention spécifique mal-être dans un service :

Pour finir, lors d'une visite de service, la grande majorité des agents nous ont témoigné leur mal-être (pression, refus de congés, flicage...). Nous avons demandé de la Direction d'y remédier. Comme à notre habitude, nous serons vigilants sur les suites données par l'administration...

Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter :

cgt.ddfip34@dgfip.finances.gouv.fr • <https://34.cgtfinancespubliques.fr> • page facebook : CGT Finances Publiques 34